

Félicitations du jury pour le Comité des Métropoles



Philippe Renaudi, membre du bureau exécutif, responsable de la commission Métropoles.

● Traditionnelle option Comité des Métropoles pour Philippe Renaudi, et cette année, pas une grande ville ou presque ne manquait à l'appel du 26 août à Longchamp. Au menu, récapitulatif des actions menées par le Medef international (plus de 260 missions par an en faveur de l'export), avec proposition notamment d'une offre globale pour faire matcher ETI locales et force à l'international via le Medef, proposition soutenue avec ferveur par le responsable azuréen qui court ici sous couleurs nationales, mais qui a fait de son territoire un collectif-pilote en la matière. Côté bilan encore, pour rester dans les clous du planning, il faudra, avant le 15 décembre,

peaufiner la rédaction de la charte des 22 métropoles méditerranéennes qui planchent depuis un an sur l'exploitation de six grandes thématiques (transport, logement, transition écologique, réseaux numériques...), à raccorder dès finitions achevées à France Urbaine (collectif des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes de France). Objectif : que le volet patronal, là-encore, matche avec une nouvelle organisation territoriale qui rendrait la main aux collectivités décentralisées, notamment sur le volet de la fiscalité, pour plus de souplesse, de réactivité, et surtout moins de pertes administratives.

Focus sur cette #REF 2021, et sur l'accent porté par le patronat français sur les difficultés récurrentes de recrutement malgré les 8% de taux de chômage en vigueur, "alors que des pays comme l'Allemagne ou l'Italie, et quelle que soit leur situation économique, s'en sortent mieux que nous... Alors oui, sans doute, le chômage en France est-il trop rémunéré, et oui sans doute la réforme de l'assurance chômage, qui consiste à rémunérer plus longtemps mais de façon moins importante, devrait avoir un effet bénéfique". Réponse à compter du 1^{er} octobre, si le gouvernement tient son calendrier. Idem sur le flanc des formations, qu'il faut, pour le président Renaudi, pousser sur les filières

pourvoyeuses d'emplois, bâtiment, ameublement, secteur hôtelier... Pourquoi pas tomber sous la barre des 6% de chômeurs en France ? Philippe Renaudi y croit. tout comme il croit aux vertus d'une transition écologique maîtrisée dans le temps, et dans les investissements induits. A noter qu'une commission ZFE (zone à faible émission) a été ouverte à l'UPE 06, pour se préparer à la nouvelle donne écologique, avec une fédération des transports bien installée dans le cockpit. La gestion verte du dernier kilomètre en matière de livraisons urbaines, appelée des vœux métropolitains, c'est un peu comme une stratégie d'entreprise, ça ne se décrète pas, ça se planifie...

La francophonie économique, une opportunité pour Monaco

● Grande première pour le patronat de la Principauté de Monaco, représenté par le président de la FEDEM Philippe Ortelli, visiblement séduit par le format, l'atmosphère et le programme de cette #REF 2021. Il y avait bien sûr, en point d'orgue, la signature du traité de coopération économique renforcé pour 19 pays francophones signataires, dont Monaco, autour de l'initiative méditerranéenne appuyée par la volonté gouvernementale. Le président Ortelli, par nature un fervent défenseur des relations franco-monégasques, et par capillarité évidente avec les autres pays francophones, qui entretient des liens "forts et réguliers" avec les instances patronales locales de Philippe Renaudi. "Monaco et les Alpes-Maritimes sont intimement proches en termes d'échanges éco-

nomiques, de nombreuses filières françaises travaillent à Monaco, et de nombreuses entreprises monégasques ont des marchés réguliers en France, il faut continuer, en bonne intelligence, sans dumping social comme c'est le cas aujourd'hui, à travailler ensemble en optimisant nos moyens techniques et humains issus des sociétés de nos deux pays." Pour lui, définitivement, aucune concurrence que l'on pourrait juger déloyale, "ceux qui critiquent Monaco, dans le secteur de la construction notamment, feraient mieux de regarder le coût de construction et le coût des salaires monégasques, n'oublions pas qu'à Monaco, nous n'avons aucun allègement de charges, nous n'avons pas non plus la flexibilité horaire annuelle par exemple. Beaucoup trop de rumeurs circulent, il faut raison garder, et discuter avec les



Philippe Ortelli, président de la FEDEM.

entrepreneurs de la Principauté." A chaque système fiscal ses atouts et ses faiblesses, qui n'influent pas selon lui sur les collaborations et synergies bien en place. Et de

fait, des centaines d'ouvriers, de cadres et d'experts français officient en qualité de salariés détachés en Principauté. Retour enthousiaste à la Franco-

phonie : "il fallait entendre, ici à Longchamp, les discours des délégations africaines. Oui, le continent explose, oui le continent a envie, a faim de développement économique. Pour l'écosystème monégasque, c'est une opportunité, je suis d'ailleurs venu avec le président des entrepreneurs monégasques en Afrique (une vingtaine de structures), Frédéric Geerts. Notre tissu économique est constitué de PME, de marchés de niche, ces nouveaux marchés qui s'ouvrent sont forcément intéressants." Son sentiment sur la #REF ? "Geoffroy Roux de Bézieux est impressionnant, exceptionnel, on ne peut qu'approuver sa clairvoyance sur la stratégie à adopter pour relancer la France, son espoir et son envie d'avancer, avec la méritocratie en valeur essentielle."

Mention patronale très bien pour l'élève Lisnard



La séduction de patrons, exercice difficile mais réussi pour David Lisnard.

● Quand on est un élu, comment gérer la dichotomie entre liberté et sécurité du citoyen, avec l'Etat en seul juge de paix ? Question d'actualité posée à David Lisnard, invité sur la scène principale pour sa toute première participation à la #REF. "L'accumulation des changements de règles, qui certes peuvent correspondre à des progrès, dans une collectivité comme dans une entreprise, se traduit par des complications qui nuisent à la prise de décision, à la productivité, à la bonne allocation des ressources." Et de regretter "la surenchère administrative et normative" en vigueur, avec ses "effets délétères en termes de liberté publique." De regretter aussi une certaine accoutumance,

contrainte et forcée, à ce régime d'exception(s) qui se plaisent à contourner la règle. Des propos rattachés avec ceux de Jérôme Gavaudan, président du CNB. "Il y a un autre paramètre à prendre en compte, lorsque l'on passe du régime de liberté non pas à celui d'exception, mais à un régime d'autorisation... En 19 ans, en France, nous avons augmenté de 50% le nombre de textes, articles de loi ou décrets, qui pèsent sur la collectivité comme sur le citoyen." Une spécificité franco-française, synonyme de "restriction de liberté de création" selon le premier magistrat cannois, tout juste adoubi par François Baroin pour reprendre les rênes de l'AMF (Association

des Maires de France). Dans les tribunes, où les Azuréens étaient loin d'être seuls, on écoute et on acquiesce. "La tâche administrative en France, c'est 7,8% du temps de travail, en Allemagne elle toise les 3,7%, ce différentiel se chiffre à 22Mds€, soit environ un point de PIB..." Pour sa première prestation devant les troupes patronales, les applaudissements fusent. La solution ? Recentrer l'Etat sur sa fonction régaliennne, "avec une révolution copernicienne à mener en France, sur une production de normes qui doit être décentralisée, avec des décrets d'application, à l'instar de l'Italie ou de l'Allemagne, confiés à la délibération locale, pour être plus réactifs, plus pro-

ductifs, sans perte de temps, sans sur-enchère de lois d'émotion, sans théâtre politique..." Pour autant, la complexification est tolérable dès lors qu'elle touche à de réels problèmes de sécurité, David Lisnard prendra l'exemple du volet routier ou des normes à appliquer sur des produits à destination du public, ce qu'il appelle du "gain civilisationnel." Il reste plus sceptique sur certains durcissements législatifs. Le concept de la raison d'être des entreprises qui monopolise tout un service qualité ? "On crée là une servitude qui est le contraire de la liberté, sous couvert de sécurité, même si la route de la servitude est souvent pavée de bonnes intentions." IA